

NBSAP 2.0 : INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ & LE DÉVELOPPEMENT

Déclaration de Windhoek sur la manière de réussir l'intégration de la biodiversité

JUILLET 2014

INTRODUCTION

En juillet 2014, 34 professionnels et praticiens des pays d'Afrique et d'institutions internationales travaillant dans le domaine de l'environnement, de la finance, du social et du développement se sont rassemblés près de Windhoek, en Namibie, pour le troisième atelier international du projet NBSAP 2.0 d'intégration de la biodiversité et du développement. Le projet entend aider les pays à intégrer la biodiversité dans leurs pratiques et leurs programmes nationaux de développement, notamment, sans pour autant s'y limiter, grâce à une amélioration des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP).

L'atelier avait pour thème « Les succès dans l'intégration de la biodiversité ».



Rappelant que :

- la Déclaration de Maun¹, à l'issue du premier atelier de novembre 2012, définissait l'intégration de la biodiversité comme « *l'incorporation des préoccupations touchant à la biodiversité dans des secteurs et des objectifs de développement définis, au travers d'une variété d'approches et de mécanismes, de façon à atteindre des résultats à la fois sur le front de la biodiversité et du développement* ».
- la Déclaration d'Entebbe², fruit du deuxième atelier en juillet 2013, concluait que l'intégration s'obtenait non seulement en « propulsant » la biodiversité dans d'autres plans et processus, mais aussi en cherchant activement à atteindre des résultats positifs aux plans de la biodiversité et du développement.



Reconnaissant que :

- Pour leur développement, les pays qui participent au projet³ dépendent de la biodiversité et des services fournis par leurs écosystèmes.
- Cette dépendance devrait être reflétée dans les plans et processus d'investissement et de développement.
- Des NBSAP actualisés et révisés ont déjà prouvé qu'ils étaient des mécanismes importants pour associer la biodiversité aux priorités de développement, notamment les plans nationaux de développement.
- Si les pays investissent de plus en plus dans la conservation de la biodiversité (par exemple, plus de 130 pays en développement ont maintenant des fonds nationaux environnementaux), des sources de financement du développement ont aussi besoin d'être mobilisées.
- Le savoir-faire et la coopération conjugués des meneurs d'opinion dans le domaine du développement social, de l'économie, des finances, de l'environnement et de la biodiversité peuvent soutenir l'intégration, comme l'a montré le projet de révision des NBSAP nationaux.

¹ La Déclaration de Maun sur l'intégration de la biodiversité et du développement est disponible en anglais, français, espagnol et arabe à partir du lien suivant www.iied.org/statements-workshop-reports

² La Déclaration d'Entebbe sur l'intégration de la biodiversité et du développement est disponible en anglais, français, espagnol et arabe à partir du lien suivant www.iied.org/statements-workshop-reports

³ Les pays partenaires du projet sont le Botswana, la Namibie, les Seychelles et l'Ouganda. L'Afrique du Sud, le Libéria, le Malawi et le Zimbabwe étaient aussi représentés à cet atelier.

LES PARTICIPANTS À L'ATELIER ONT CONCLU QUE :

L'intégration réussie de la biodiversité débouche sur une large gamme de résultats en termes sociaux, économiques et environnementaux qui revêt un immense intérêt pour tous les secteurs, y compris :

Du point de vue de la biodiversité même

- La politique du gouvernement et le grand public témoignent d'un soutien en faveur de l'amélioration de la conservation de la biodiversité ainsi que d'une gestion et d'une utilisation durables des services écosystémiques.
- Les pouvoirs publics veillent à ce que des plans d'aménagement [fondés sur des scénarios] pour une résilience écologique soient élaborés et mis en œuvre de façon réussie à tous les niveaux.
- D'autres secteurs consultent systématiquement et de façon proactive les secteurs associés à la biodiversité en matière de développement national, infranational et local.
- Les secteurs public et privé intègrent de plus en plus la biodiversité et les services écosystémiques dans leurs propres activités.

D'un point de vue social

- Les planificateurs du développement et de la conservation invitent et habilite les communautés locales et autochtones à participer pleinement aux plans d'action et aux réformes pertinentes en matière de développement et de conservation.
- La biodiversité et les services écosystémiques contribuent de manière concrète à la sécurité des moyens de subsistance et à la création de richesse au niveau des particuliers et des ménages, de la communauté et bien d'autres.
- Les avantages, les coûts et les risques que pose la gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques sont partagés équitablement.

D'un point de vue financier/économique

- L'analyse régulière des tendances montre que les investissements associés à la biodiversité et aux services écosystémiques augmentent en termes de portée et de diversité.
- Les pouvoirs publics apportent un financement afin d'honorer leurs engagements aux termes de la Convention sur la diversité biologique (CDB).
- Désormais, la dépendance relative des activités liées à la biodiversité vis-à-vis des budgets du ministère de l'Environnement tend à diminuer.

- Les investissements consacrés à la biodiversité et aux services écosystémiques génèrent un bon taux de retour.
- Les contributions de la biodiversité et des services écosystémiques à l'économie sont suivies de près grâce à des outils et méthodes de mesure solides au sein des systèmes financiers nationaux.
- Les investissements dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes débouchent sur une réduction des coûts attribués à la gestion de crise en cas de catastrophe naturelle.

Recommandations

Afin d'accélérer les progrès vers les résultats souhaités, les participants à l'atelier recommandent que :

1. Les gouvernements et autres acteurs à tous les niveaux reconnaissent et utilisent les NBSAP révisés comme le principal point d'entrée pour guider l'intégration de la biodiversité, des services écosystémiques et du développement national.
2. Les gens qui formulent et mettent en œuvre les NBSAP et les plans de développement associés, promeuvent et considèrent la large gamme de résultats possibles de l'intégration de la biodiversité, qui ont pour certains été mentionnés plus haut.
3. Les partenariats entre les agences internationales et les investisseurs prennent conscience des résultats plus larges d'une intégration réussie de la biodiversité et catalysent de nouvelles stratégies plus efficaces pour les atteindre.
4. Les planificateurs publics nationaux et locaux soutiennent le renforcement des capacités dans la plupart des pays en développement pour une intégration de la biodiversité réussie et pour atteindre les objectifs du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020.
5. Les spécialistes de la biodiversité et du développement travaillent sur les résultats évoqués plus haut pour développer un meilleur ensemble de produits et d'indicateurs à des fins de planification et de suivi-évaluation.
6. Le projet NBSAP 2.0 partage le modèle mis au point par le Groupe de leadership africain pour promouvoir une appréciation multisectorielle, un partage des expériences et une construction concertée de solutions d'intégration avec les agents du gouvernement chargés de réviser les NBSAP dans d'autres pays, qui pourront à leur tour adapter ce modèle en fonction de leurs besoins.



LISTE DES SIGNATAIRES

| | |
|----------------------------------|--|
| Baboloki Autlwetse | Kalahari Conservation Society, Botswana |
| Felix Monggae | Kalahari Conservation Society, Botswana |
| Muyeye Chambwera | PNUD Botswana, Botswana |
| Jonathan Davies | Agence pour la protection de l'environnement, Libéria |
| Monipher Musasa | Département des Affaires environnementales, Malawi |
| Jonas Jacob Nghishidi | Département des Affaires environnementales, Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Namibie |
| Ndapanda Kanime | Département des Affaires environnementales, Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Namibie |
| Emmila Amuaalua | Commission nationale du Plan, Namibie |
| Brian Thomas Benney Jones | Consultant indépendant, Namibie |
| Teofilus Nghitila | Commissaire en charge de l'environnement, Namibie |
| Peter Muteyauli | Département des Affaires environnementales, Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Namibie |
| Muna Kalenga | Département des Affaires environnementales, Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Namibie |
| Denis Matatiken | Vie sauvage, Permis et Application, Département de l'Environnement, Seychelles |
| Anniké Faure | Département de l'Environnement, Seychelles |
| Patrick Course | Ministère des Finances, du Commerce et de l'Investissement, Seychelles |
| Fulufhelo Mukhadi | Institut sud-africain de la biodiversité nationale, Afrique du Sud |
| Phoebe Barnard | Institut sud-africain de la biodiversité nationale, Afrique du Sud |
| Ronald Kaggwa | Autorité nationale pour la gestion de l'environnement, Ouganda |
| Monique Akullo | Autorité nationale pour la gestion de l'environnement, Ouganda |
| Angella Rwabutomize | Ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique, Ouganda |
| Chipangura Chirara | Ministère de l'Environnement et de la Gestion des ressources naturelles, Zimbabwe |

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE NBSAP 2.0 ?

NBSAP 2.0 : Intégration de la biodiversité et du développement est un projet sur trois ans qui a pour objectif d'élaborer des Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (NBSAP) qui soient résilients et efficaces et qui influencent les décisions de développement et améliorent les résultats en matière de conservation de la biodiversité et de réduction de la pauvreté. Le projet est mis en œuvre par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (PNUE-WCMC) en collaboration avec le secrétariat de la CDB, le PNUE, le PNUD et l'Initiative Pauvreté-Environnement (PEI).

Déployé dans quatre pays d'Afrique – le Botswana, la Namibie, les Seychelles et l'Ouganda – le projet encourage le leadership en matière d'intégration de la biodiversité et met en avant l'expérience de ces quatre pays phares afin d'influencer toute une nouvelle génération de NBSAP.

Consultez le site web www.iied.org/nbsaps pour découvrir les toutes dernières informations et les actualités sur le projet NBSAP 2.0.

NBSAP 2.0 est financé par l'Initiative Darwin du gouvernement britannique, qui aide les pays riches en biodiversité mais pauvres en ressources financières à mettre en œuvre leurs engagements aux termes des conventions internationales sur la diversité biologique. Le projet bénéficie également du concours financier de UKaid du gouvernement britannique ; néanmoins, les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Royaume-Uni. Le troisième atelier international du projet a bénéficié d'un financement de la part du Projet d'aide aux NBSAP et aux synergies entre les AME de l'Union européenne ; toutefois, le contenu de cette déclaration ne saurait nullement être jugé représenter l'opinion de l'Union européenne.

Le contenu du présent rapport ne traduit pas nécessairement le point de vue ou les politiques du PNUE, des organisations ayant contribué au projet ou des éditeurs.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter Dilys Roe à l'IIED : dilys.roe@iied.org

Réalisateurs du projet



Partenaires du projet



Bailleurs de fonds

